BARÈME D'HONORAIRES

STAP Immobilier
SAS au capital de 10 000 € - RCS de Pontoise 921 533 477
Siège social : 38 rue du Général Leclerc – 95310 Saint-Ouen-L'Aumône
Tel : 01.89.41.11.11 - E-mail : saintouenlaumone@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 15 Juillet 2026

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Terrain	8.33 %	10 %
Jusqu'à 19 999 €	2 916.67 €	3 500 €
De 20 000 à 49 999 €	4 166.67 €	5 000 €
De 50 000 à 99 999 €	5.42 %	6.5 %
De 100 000 à 149 999 €	5.00 %	6.0 %
De 150 000 à 199 999 €	4.58 %	5.5 %
De 200 000 à 359 999 €	4.17 %	5.0 %
A partir de 360 000 €	3.75 %	4.5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 200 € ttc - offert dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.
Pré état daté : 190 € ttc à la charge du vendeur
État des risques et pollution (ERP) : 20 € ttc à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : FR 48 921 533 477 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 9501 2022 000 000 062 délivrée par la CCI Paris Ile de France 35 bd du port à Cergy 95031 – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : SMA SA – 8 rue Louis Armand CS 71201 – 75738 Paris Cedex 15 - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations / Gestion Locative – Barème à compter du 15 Juillet 2026

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC / m² de surface habitable	10 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation – Charge Bailleur	Loyer chargé - (honoraires bailleur visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail + honoraires bailleur état des lieux entrée), ramené à 0 € si ce montant est négatif.	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	10 € TTC / m² de surface habitable	10 € TTC / m² de surface habitable
Bail professionnel et commercial	8.33 % HT du loyer annuel, soit 10 % TTC Frais de renouvellement du bail : 500 €	8.33 % HT du loyer annuel, soit 10 % TTC Frais de renouvellement du bail : 500 €
Bail stationnement (parking, garage…)	100 € TTC	100 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu / bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m² de surface habitable	**X**
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m² de surface habitable	**X**
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 15 € TTC	**X**
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Gestion locative : À la charge du mandant

Montant du loyer charges comprises	Honoraires HT	Honoraires TTC
Jusqu'à 500 €	6.67 %	8.00 %
De 501 € à 1 000 €	6.25 %	7.50 %
De 1 001 € à 1 500 €	5.83%	7.00 %
1 501 € et plus	5.42 %	6.50 %

Autres prestations :

État des risques et pollution (ERP) : 20 € ttc à la charge du mandant
Assurance Loyers Impayés : 2.5 % des encaissements de loyers charges comprises à la charge du mandant
Avis de valeur locative : 100 € ttc - offert dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.
Permis de louer (dossier et visite sur place) : 75 € ttc à la charge du mandant

N° TVA intra-communautaire : FR 48 921 533 477 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 9501 2022 000 000 062 délivrée par la CCI Paris Ile de France 35 bd du port à Cergy 95031 – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : SMA SA – 8 rue Louis Armand CS 71201 – 75738 Paris Cedex 15 - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante